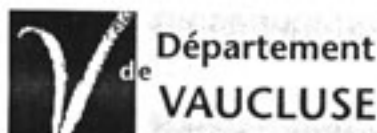


Avignon, le 02/06/2003



Département
de
VAUCLUSE

N/REF : FP/BC
172.06.03

FRANÇOIS PANTAGÈNE

CONSEILLER GÉNÉRAL
DU CANTON
DE PERNES LES FONTAINES

ADJOINT AU MAIRE
DE PERNES LES FONTAINES

Monsieur Pierre GONTIER
La Camarette
439, Chemin des Brunettes
84210 PERNES LES FONTAINES

Cher Collègue,

J'ai appris avec plaisir et fierté vos deux médailles d'or et d'argent obtenues au Concours Général agricole de la Foire de Paris (en Ventoux rouge 2001 et 2002), ce qui contribue au renom des produits agricoles de notre canton et à celui du Domaine de la Camarette auquel vous consacrez beaucoup de temps et d'énergie.

Votre travail d'assemblage et d'utilisation des terroirs différents que vous menez ont permis à vos grenache, cinsault et autres syrah de déboucher sur des vins couronnés par les exigeants jurés experts parisiens du Concours Général.

Je ne peux que m'en réjouir et je ne manquerai pas une occasion de les faire découvrir aux sphères politiques départementales qui me font la grâce d'accorder quelque crédit à mes avis de Conseiller Général-exploitant agricole.

En vous renouvelant mes félicitations, je vous prie de croire, cher Collègue, à mes sentiments amicaux et dévoués.

Cordialement,

François PANTAGÈNE

Conseil général de Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
84909 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone
04 90 16 10 49
Télécopie
04 90 16 10 56
www.cg84.fr